

La police, victime d'Internet ?

La naïveté des gens rapporte assurément et les escrocs spécialisés en matière de criminalité informatique ont encore de très beaux jours devant eux, la police étant malheureusement de plus en plus sollicitée pour acter des plaintes diverses pour escroqueries via Internet, fraudes informatiques, usurpation d'identité ... qui n'auraient jamais dû voir le jour si les victimes avaient fait preuve de moins de crédulité ... que faire, d'autant qu'il n'y a jamais eu autant de battage médiatique et de mises en garde à ce propos ?

Voici un petit florilège des dossiers actés par votre police en province de Luxembourg **ces sept derniers jours, soit 23 faits**, et qui s'interroge sur l'imprudence de ces concitoyens dont les conséquences financières peuvent être catastrophiques ... **Votre police espère compter sur votre bon sens et votre audace à la contacter en cas de doute sur l'honnêteté d'un contact ou d'une transaction avant de voir votre argent partir en fumée ...**

Escroquerie « Microsoft »

vous êtes contacté par un employé de la société Microsoft avec un fort accent étranger qui vous explique que votre PC est piraté et vous propose d'installer un anti-virus avec abonnement pour la « modique » somme de 2000 euros. Avant de lui permettre de prendre la main sur votre PC et d'être totalement à la merci de l'escroc à cause de votre imprudence, la seule réaction valable est raccrocher et de refuser tout nouvel appel !

Escroquerie « Vous êtes l'heureux gagnant d'un concours »

c'est bien connu, la générosité humaine n'a pas de prix surtout quant à elle touche à votre portefeuille ... vous n'avez rien demandé et pourtant vous avez gagné de l'argent, une objet de valeur, un voyage ... le message apparaît en grand sur l'écran de votre PC, il n'y a plus qu'à fournir vos données personnelles (nom, adresse, n° de GSM) et transmettre un code PIN comme suggéré par un destinataire sur un service de messagerie que vous ne connaissez bien évidemment pas pour que votre facture téléphonique explose subitement. La seule réaction valable est de ne pas vous laisser tenter, c'est évidemment trop beau que pour être vrai, et d'ignorer ce message tellement tentant !

Escroquerie « Je suis intéressé par votre annonce à condition toutefois de vous diriger vers un site tiers que je vous indique »

vous venez de publier une annonce sur un site de vente en ligne (2ememain, eBay, ...) et déjà le bien annoncé fait l'objet de toutes les attentions, au point de voir le candidat acheteur vous gratifier d'une petite somme d'argent supplémentaire à condition toutefois d'accepter de poursuivre l'opération sur un faux site tiers ressemblant à s'y méprendre au site officiel de paiement en ligne ou de livraison du bien (ex. Mondial Relay, DPD, DHL, ...) ... le scénario sera toujours le même, à savoir vous inviter à un moment de l'opération à communiquer vos données personnelles (nom, prénom, adresse, n° GSM, n° de carte et de compte bancaire ...) ou à exécuter un paiement au moyen de votre digipass avec communication de votre code Pin bien entendu alors que vous êtes le vendeur et non l'acheteur du bien, ce qui est un comble !. La seule réaction à avoir est de stopper net la transaction et de signaler l'escroc sur le site de vente en ligne.

Escroquerie « Achat d'une voiture ou location d'un appartement à un prix dérisoire »

L'éternel adage « c'est trop beau que pour être vrai » s'applique une nouvelle fois ici ... dès lors, n'est-il pas totalement inconscient d'acheter l'occasion du siècle, à savoir cette voiture sport mise en vente en ligne (Autoscout) à un prix défiant toute concurrence ou de payer des acomptes sans jamais l'avoir vue ni même son vendeur d'ailleurs qui, en gage de sa bonne foi, vous transmet par Internet des documents du véhicule à ce point authentiques qu'ils sont en fait de jolis faux documents ; n'est-il pas inconscient de payer plusieurs mois de caution pour un appartement à louer que vous n'avez bien sûr jamais visité et dont le propriétaire ne vous est connu que sur base de la carte d'identité qu'il vous a envoyée sur votre adresse mail mais qui à chaque fois que vous souhaitez le rencontrer à une bonne excuse professionnelle pour ne pas être là ... Votre réaction est simple : ne verser jamais d'argent à des inconnus qu'il vous appartient d'abord d'identifier avec certitude ou pour des biens que vous n'avez jamais pu visiter, et signaler l'escroc sur le site de l'annonceur !

Escroquerie « société officielle de distribution »

Vous recevez un courrier à l'entête d'une société honorablement connue en Belgique (ex. ENGIE) et ce courrier à tout pour vous convaincre de son authenticité puisqu'il ressemble en tout point à des courriers officiels précédemment reçus, sauf que le n° compte bancaire de la société voire les coordonnées de contact semblent avoir changés. Vous êtes un client honnête et acceptez sans sourciller de payer votre dû à la société suite à la réception d'un rappel de versement. Votre réaction est simple : prenez contact avec la société via un de ses bureaux ou en ligne sur son site officiel et enquerrez-vous de la régularité du rappel de paiement avant tout paiement.

Escroquerie « âme en peine »

Les rencontres en ligne ont le vent en poupe et que ne ferait-on pas pour rencontrer l'âme sœur et quoi de mieux pour prouver la noblesse de ses sentiments que de verser des sommes d'argent sur le compte désigné par l' élu de son cœur. Ce qui est étonnant c'est que celui-ci n'est pas très visible puisqu'il ne se montre pas derrière la caméra, a en plus à chaque fois la bonne excuse de repousser votre plus chaud désir d'enfin pouvoir le serrer dans ses bras (ces satanés voyages d'affaires). Le plus concasse, c'est que celui-ci semble avoir une belle situation (ex. Ambassadeur des Nations Unies) qui ne lui suffit pas apparemment à faire face à toutes les dépenses qu'exige une opération d'investissement qui ne pourra se concrétiser sans votre généreuse contribution, ou liées à des opérations de dédouanement de colis bloqués en douane ...

Escroquerie « âme en peine » (bis)

Les sites de rencontres libertines permettent bien des exaltations à condition de ne pas rapidement devenir l'objet d'un chantage bien orchestré. Ainsi, les libertins sont-ils souvent invités par leur dulcinée à poursuivre la conversation vers d'autres messageries telles que SKYPE. La conversation devient sulfureuse et contre transmission de photos pornographiques, le séducteur accepte de se dévêtir et de se masturber. C'est sans compter sur l'enregistrement immédiat de la scène audacieuse via votre webcam par les escrocs pour obtenir de l'argent en échange de la promesse, qui ne sera jamais tenue, de ne pas diffuser la vidéo compromettante sur YouTube, Dailymotion, aux amis via Facebook, ... La seule réaction à avoir : devinez ...

Ces quelques faits enregistrés cette semaine peuvent inquiéter vos services de police ... ils démontrent à n'en point douter que certains concitoyens sont totalement ignorants des dangers que peut représenter Internet, et à quel point certains peuvent faire preuve d'une totale imprudence, au mépris des règles de sécurité les plus élémentaires : **on ne diffuse pas ses coordonnées bancaires**

avec ses codes d'accès sur Internet ni par téléphone.

Souhaitons que les situations rapportées ci avant invitent certains citoyens à plus de prudence afin de faire échec ensemble à la criminalité informatique qui ne cesse de prendre de l'ampleur, ce qui pénalise l'efficacité de l'action de la police et celle de la justice ...

Eric GERARD

Officier Judiciaire
1er Commissaire de police